



Grand Est,
Franche-Comté



Les cas-types ovins viande du Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2021

Les 9 cas-types présentés dans ce document couvrent une grande part de la diversité des systèmes de production ovins viande présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technico-économiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande du Grand-Est.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 9 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et de la taille de la troupe.

Tableau 1 : 9 systèmes de production ovins viande

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	Un chef d'exploitation avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,3 UTH) sur 75 ha de SAU avec 630 brebis de race lourde	Un système ovin spécialisé avec une production d'agneaux d'herbe
	HO3	Sur 60 ha, un chef d'exploitation (0,7 UTH) avec 300 brebis de race rustique et une activité complémentaire extérieure	Exploitation située en zone montagne vosgienne, un atelier d'agneaux d'herbe en vente directe
	HO4	2 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin de grande taille avec 65 % d'agneaux d'herbe et 35 % de bergerie
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	Un couple avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,9 UTH) sur 120 ha de SAU avec 375 brebis et 41 vaches laitières (250 000 l lait)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'une production laitière
	HBVO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 100 ha de SAU avec 250 brebis et 52 vaches allaitantes (vente de broutards)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'un système bovin viande naisseur
Polyculture élevage ovin	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 150 ha (46 % d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (40 %) et de bergerie (60 %) en complément d'un atelier de cultures de vente
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2 chefs d'exploitation en GAEC sur 250 ha de SAU, avec 500 brebis en race prolifique	La troupe ovine valorise les 45 ha d'herbe, avec une production d'agneaux de bergerie
	CVO2	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une surface en herbe (35 ha)
	CVO2 intensif	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une petite surface en herbe (20 ha) impliquant un achat de fourrage obligatoire

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,3 UGB/ha SFP. A l'exception de l'exploitation de montagne, la main-d'œuvre est composée d'un couple ou d'un exploitant et d'un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 46 % de ses surfaces en herbe. Les deux périodes d'agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d'optimiser la valorisation de l'herbe.

Exploitations céréalières

Exploitations de grande taille avec une forte proportion de cultures de vente et quelques parcelles en herbe obligatoire. Les ovins permettent de valoriser les surfaces en herbe et de conforter un emploi salarié.

Tableau 2 : Profil des exploitations

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	UTH	SAU (ha)	Cultures de vente (ha)	SFP (ha) H + ME*	Herbe (% SAU)	Nbre brebis	Nbre vaches	Chargement UGB/ha
Exploitation herbagère	HO1	1,3	75	0	75	100	630	-	1,2
	HO3	0,7	60	0	60	100	288	-	0,7
	HO4	2,0	170	20	150	88	1 039	-	1,1
Herbagère bovins-ovins	HLO2	1,9	120	16	105	79	363	41 VL	1,2
	HBVO	1,5	100	0	100	100	225	49 VA	1,2
Polyculture élevage	PO	1,5	150	81	69	46	555	-	1,2
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	2,0	250	205	45	18	503	-	1,7
	CVO2	1,5	170	135	35	21	406	-	1,6
	CVO2 intensif	1,5	170	150	20	12	406	-	2,3

* H + ME : Herbe + Maïs Ensilage

LES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période agnelage	Prolificité	Mortalité agneaux	Product. numérique	Product. Pondérale (kg/EMP)	Poids carc. agnx	Concentré total (kg/EMP)
Exploitation herbagère	HO1	687	Mars-avril	99 %	8 %	75 %	27,4 kg	19,6 kg	106 kg
	HO3	301	Fin Fév-mi-mai	132 %	14 %	103 %	20,5 kg	19,0 kg	96 kg
	HO4	1 000	Oct-nov et mars-avril	158 %	15 %	128 %	22,7 kg	18,5 kg	138 kg
Herbagère bovins-ovins	HLO2	375 + 41 VL	Mars-avril	164 %	14 %	133 %	26,4 kg	19,1 kg	128 kg
	HBVO	251 + 49 VA	Mars-avril	167 %	17 %	131 %	27,9 kg	19,1 kg	87 kg
Polyculture élevage	PO	550	Oct-nov Et mars-avril	156 %	13 %	127 %	23,6 kg	18,8 kg	171 kg
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	500	Sept-oct Et déc-fév	208 %	19 %	161 %	29,8 kg	18,6 kg	261 kg
	CVO2	400	Oct-nov et janv-mars	155 %	11 %	129 %	24 kg	18,9 kg	193 kg
	CVO2 intensif	400	Oct-nov et janv-fév	155 %	11 %	129 %	24 kg	18,9 kg	267 kg

Définitions

- Taux de prolificité Σ Agneaux nés $\times 100 / \Sigma$ mise bas.
- Taux de mortalité agneaux Σ Agneaux morts (y compris avortons) $\times 100 / \Sigma$ Agneaux nés (y compris avortons)
- Productivité numérique « zootechnique » Σ Agneaux élevés $\times 100 /$ Femelles destinées à la reproduction
- Effectif Moyen Pondéré (EMP) Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - pertes
- Productivité pondérale Productivité numérique « zootechnique » \times Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- Kg concentrés/EMP Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs. De plus, ce type d'exploitation agricole nécessite moins d'investissement en bâtiment d'élevage.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2021

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Marge brute/brebis	EBE* /ha SAU	EBE/Produit brut	Disponible /UTH en croisière	Annuités /EBE en croisière	Produit brut /ha SAU	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO1	126 €	849 €	43 %	34 202 €	30 %	1 973 €	29 %	28 %
	HO3	82 €	521 €	44 %	24 402 €	30 %	1 191 €	28 %	28 %
	HO4	97 €	480 €	35 %	25 612 €	37 %	1 377 €	32 %	33 %
Herbagère bovins-ovins	HLO2	124 €	714 €	38 %	31 321 €	34 %	1 876 €	30 %	32 %
	HBVO	140 €	550 €	39 %	24 482 €	33 %	1 409 €	24 %	37 %
Polyculture élevage	PO	92 €	751 €	43 %	52 615 €	30 %	1 728 €	27 %	29 %
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	99 €	860 €	44 %	75 868 €	29 %	1 945 €	26 %	30 %
	CVO2	87 €	828 €	44 %	65 914 €	30 %	1 897 €	26 %	31 %
	CVO2 intensif	59 €	846 €	42 %	65 671 €	31 %	2 015 €	29 %	29 %

*Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2021 (charges et prix de vente). L'année 2021 est marquée par une forte hausse du prix du colza (+45 %) et une hausse plus modérée du blé (+20 %). Le prix des agneaux progresse nettement, avec une hausse de 13 % pour le 1er semestre et + 8 % pour le second. Le prix des aliments achetés augmente au cours de l'année, avec un impact de +20 à +35 €/tonne pour le concentré (entre + 7 et 12 %). Le prix de vente de la viande bovine est stable pour les broutards et en hausse pour les Jeunes Bovins et les femelles de boucherie (+ 7 %). En production laitière, le prix du lait progresse de 1,5 %.

Les écarts de disponible par UTH entre les systèmes cultures et élevage sont importants, avec une efficacité économique forte pour les systèmes de polycultures-élevage en 2021.

Cas-type HO1

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 630 brebis en race lourde (Texel)



Une exploitation de 75 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,3 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 687 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (609 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les résultats de reproduction tiennent compte des spécificités de la race Texel : avec un poids moyen des agneaux de 20 kg de carcasse en race pure, une mortalité de brebis plus importante à l'agnelage (7 %), les agnelles sont mises en reproduction avec un bélier Charollais. Le choix des éleveurs est de regrouper les mises bas sur un seul agnelage pour des contraintes de travail. Les brebis vides ne sont pas mises en repasse. Malgré une fertilité moyenne, le poids des agneaux permet d'obtenir une bonne Productivité Pondérale.

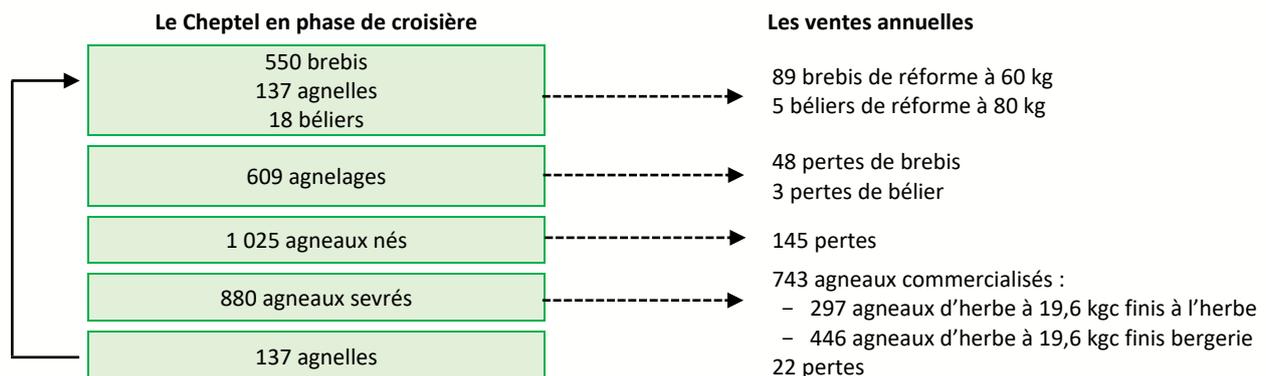
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 35 ha sont récoltés en foin (dont 10 ha de fauche précoce) et 10 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. La valorisation de la surface en herbe est de 6,3 tonnes de MS/ha.

Les agneaux sont pesés et allotés afin de commercialiser les têtes de lot sans complémentation (vente de mi-juillet à mi-août). Les autres reçoivent une complémentation en pâture de 60 à 90 kg d'aliment 17 % MAT. Pour une commercialisation jusqu'à la mi-octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 75 ha de SAU → Prairies Permanentes : 75 ha
- Chargement : 1,3 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 97 UGB – 687 brebis (630 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	89 %
Prolificté	168 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	128 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	13 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
106 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	181 j
GMQ	206 g/j
Poids de carcasse	19,6 kg
Concentré par agneau	52 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	38 kg

Marge brute atelier OV (630 EMP et 75 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	194 €	1 632 €
Total des ventes	174 €	1 460 €
Dont ventes agneaux	162 €	1 359 €
Dont autres produits	12 €	12 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 42 €
Aides Ovines	25 €	214 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	68 €	570 €
Dont charges d'alimentation	37,9 €	318 €
Dont frais vétérinaires	12,8 €	107 €
Dont frais divers d'élevage	9,3 €	78 €
Dont charges SFP ovine	3,8 €	32 €
Marge brute atelier ovin	126 €	1 061 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 973 €/ha	148 010 €
Atelier OVINS VIANDE		122 371 €
89 brebis de réforme à 75 €		
5 béliers de réforme à 90 €		
743 agneaux d'herbe à 19,60 kg carc à 7,00 €/kg		
- 6 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête		
2 205 kg de laine à 0,20 €/kg		
687 aides ovines à 23,36 €/brebis = 16 045 €		
Autres produits		8 332 €
75 ha ICHN à 111,1 €/ha		
Aides découplées		17 307 €
75 ha à 231 €/ha		

CHARGES		84 344 €
Charges opérationnelles		42 774 €
29 % du PB et 570 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	40 408 €	
<i>Dont concentré : 22 948 €</i>		
<i>Dont véto : 8 038 €</i>		
Surface fourragère (32 €/ha)	2 366 €	
Charges de structure		41 570 €
28 % du PB et 554 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	15 899 €	
fermage	5 590 €	
mécanisation	8 878 €	

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	63 666 €
EBE + salaires 63 666 €, soit 43 % du produit brut	

TRÉSORERIE

Annuités	19 204 €
Soit 256 €/ha	30 % EBE

DISPONIBLE POUR :	34 202 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	10 361 €
LA FAMILLE	26 232 € / UMO

REVENU

Amortissement	14 136 €
Frais financiers	3 841 €

RÉSULTAT COURANT	45 689 €
-------------------------	-----------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	89	89	88
Fourrages	98	99	99
Concentrés	0	0	0

Critères environnementaux

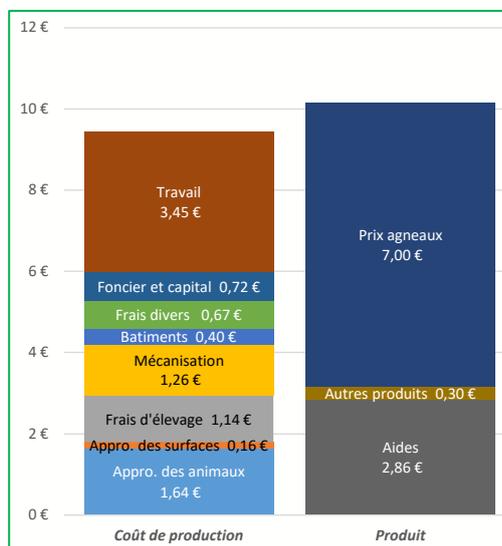
Total MJ exploitation/ha SAU	7 082
Litre fioul/ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 079

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	176 700 €
Soit par ha SAU	2 356 €
Montant total de la reprise	175 724 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 202
Coût de production total en €/kgc	9,42 €
Produit total en €/kgc	10,16 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,26 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,43



Cas-type HO3

EN MONTAGNE VOSGIENNE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE EN VENTE DIRECTE

A partir d'une troupe de 300 brebis de type rustique



Une exploitation de 60 ha de SAU de qualité très moyenne, 100 % en herbe avec un parcellaire généralement accidenté (zones rocheuses, fortes pentes ou landes arbustives). La main-d'œuvre est composée du chef d'exploitation à 0,7 UMO, avec une activité salariale à l'extérieure en complément de revenu.

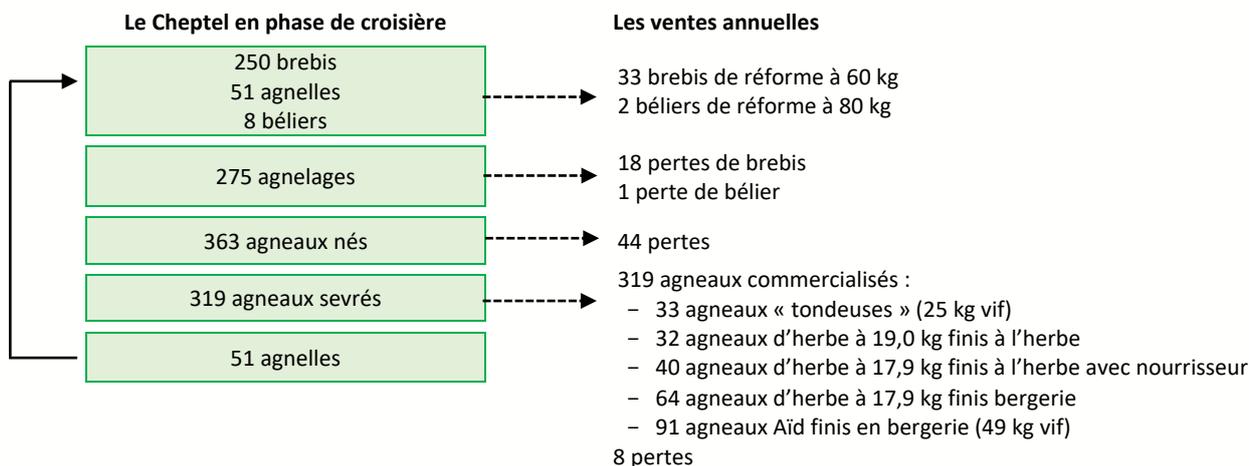
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Elle est composée de 300 brebis de race rustique ou F1 rustique avec un agnelage principal de fin février jusqu'au 15 mai. Les agnelles ne sont mises à la reproduction que la seconde année. Les surfaces sont uniquement composées de prairies permanentes et le parcellaire est de plus en plus regroupé au fil des années. La partie mécanisable ne représente que 50 % de la surface, elle est utilisée majoritairement pour constituer les stocks fourragers avec ou non du matériel spécifique pour travailler dans les pentes. La troupe pâture les terrains les plus difficiles (pentes et zones rocheuses) composés de bruyères, fougères, genêts et ligneux qu'il faut entretenir manuellement afin d'éviter leur développement. La paille pour la litière est achetée. Les agneaux sont élevés à l'herbe, 25 % sont engraisés sans complément. Parmi cette catégorie, il y a une quantité non négligeable d'agneaux vendus auprès de particuliers pour les parcs. Le restant des agneaux est fini à l'herbe avec un granulé distribué à l'aide de nourrisseurs ou rentrés en bergerie. La consommation de concentré par agneau est de 55 kg. Les ventes s'étalent de début mai à décembre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 60 ha de SAU → Prairies Permanentes : 60 ha
- Chargement : 0,7 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 44 UGB – 301 brebis (288 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	132 %
Mortalité agneaux	12 %
Productivité numérique	106 %
Productivité pondérale par EMP	20,6 kg
Réforme	11 %
Age première mise bas	23 mois

Concentré total
96 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	210 j
GMQ	172 g/j
Poids de carcasse	19,4 kg
Concentré par agneau	55 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	35 kg

Marge brute atelier OV (288 EMP et 60 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP		€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovin	151 €	728 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovin	69 €	333 €
Total des ventes	132 €	635 €	Dont charges d'alimentation	36,3 €	174 €
Dont ventes agneaux	123 €	592 €	Dont frais vétérinaires	12,2 €	59 €
Dont autres produits	9 €	9 €	Dont frais divers d'élevage	8,9 €	43 €
Achat de reproducteurs	- 6 €	- 27 €	Dont charges SFP ovine	7,8 €	38 €
Aides Ovines	25 €	120 €	Marge brute atelier ovin	82 €	395 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 191 €/ha	71 464 €	CHARGES	40 228 €
Atelier OVINS VIANDE		43 677 €	Charges opérationnelles	20 007 €
33 brebis de réforme à 65 €			28 % du PB et 333 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €			Atelier OVINS VIANDE	17 750 €
227 agneaux d'herbe à 19,92 kg carc à 7,20 €/kg			Dont concentré : 10 463 €	
33 agneaux légers à 25,00 kg vif à 90 €/tête			Dont véto : 3 522 €	
- 3 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête			Surface fourragère (38 €/ha)	2 257 €
1 009 kg de laine à 0,20 €/kg			Charges de structure	20 221 €
301 aides ovines à 23,90 €/brebis = 9 194 €			28 % du PB et 337 €/ha	
Autres produits		14 222 €	(hors amortissement et frais financiers)	
60 ha ICHN à 237 €/ha			Dont charges sociales	6 415 €
Aides découplées		13 565 €	fermage	3 514 €
60 ha à 226 €/ha			mécanisation	6 396 €
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	31 236 €
			EBE + salaires 31 236 €, soit 44 % du produit brut	

TRÉSORERIE

Annuités	9 274 €
Soit 155 €/ha	30 % EBE
DISPONIBLE POUR :	31 374 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	5 002 €
LA FAMILLE	24 228 € / UMO

REVENU

Amortissement	7 560 €
Frais financiers	1 855 €
RÉSULTAT COURANT	21 821 €

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	91	91	89
Fourrages	100	100	100
Concentrés	0	0	0

Critères environnementaux

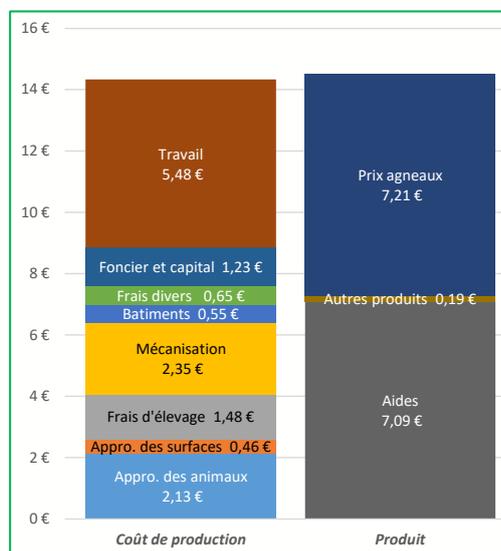
Total MJ exploitation/ha SAU	4 495
Litre fioul/ha SAU	30
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 572

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	108 000 €
Soit par ha SAU	1 800 €
Montant total de la reprise	94 986 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	7 047
Coût de production total en €/kgc	14,31 €
Produit total en €/kgc	14,49 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,03 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,07



Cas-type HO4

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX (35 % BERGERIE, 65 % HERBE)

A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 150 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en mars/avril (530 mises bas) et en octobre/novembre (240 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier.

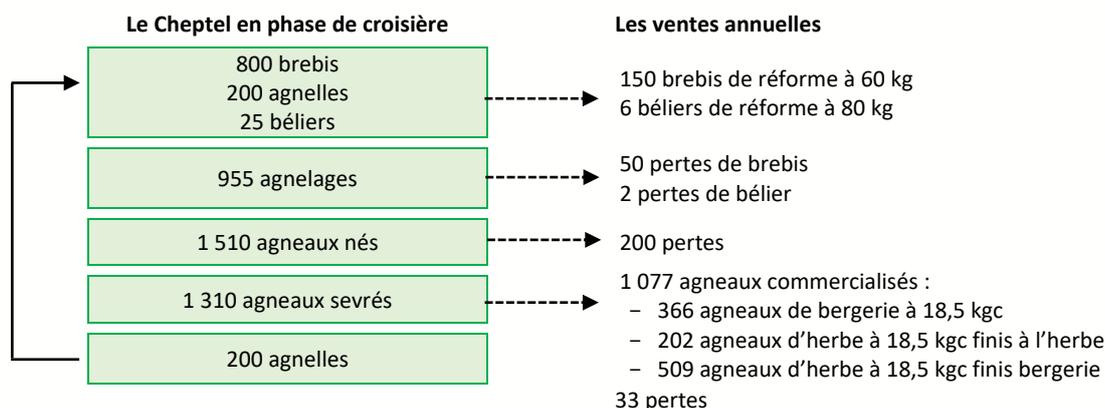
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 70 ha sont récoltés en foin et 25 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 85 kg d'aliment (50 % céréales et 50 % complémentaire 24 % MAT) et sont commercialisés en mars/avril. 20 % des agneaux sont finis à l'herbe alors que les autres reçoivent en complément 40 à 70 kg de concentré. Vente juillet à octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **170 ha de SAU** → Blé : 10 ha à 65 qx/ha
Orge d'hiver : 5 ha à 60 qx/ha
Triticale : 5 ha à 65 qx/ha
Prairies Permanentes : 150 ha
- **Chargement : 1,1 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	96 %
Prolificité	158 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	131 %
Productivité pondérale par EMP	23,3 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
138 kg/EMP

Agneaux	Bergerie	Herbe
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	130 j	175 j
GMQ	268 g/j	199 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	85 kg	38 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	61 kg	

Marge brute atelier OV (288 EMP et 60 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	163 €	1 132 €
Total des ventes	145 €	1 007 €
Dont ventes agneaux	135 €	934 €
Dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 28 €
Aides Ovines	22 €	153 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	66 €	460 €
Dont charges d'alimentation	42,0 €	291 €
Dont frais vétérinaires	10,3 €	71 €
Dont frais divers d'élevage	8,2 €	57 €
Dont charges SFP ovine	5,7 €	40 €
Marge brute atelier ovin	97 €	672 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 377 €/ha	234 136 €
Atelier OVINS VIANDE		169 750 €
150 brebis de réforme à 65 €		
6 béliers de réforme à 90 €		
366 agneaux de bergerie à 18,49 kg carc à 7,10 €/kg		
711 agneaux d'herbe à 18,49 kg carc à 7,00 €/kg		
- 8 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête		
3 637 kg de laine à 0,20 €/kg		
1 000 aides ovines à 22,90 €/brebis = 22 900 €		
Atelier CULTURES		25 175 €
10 ha de blé à 65 qx/ha à 200 €/t		
5 ha d'orge d'hiver à 60 qx/ha à 200 €/t		
5 ha de triticale à 65 qx/ha à 190 €/t		
Autres produits		8 332 €
75 ha ICHN à 111,1 €/ha		
Aides découplées		30 879 €
170 ha à 182 €/ha		

CHARGES		152 540 €
Charges opérationnelles		75 568 €
32 % du PB et 445 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	63 004 €	
<i>Dont concentré : 43 601 €</i>		
<i>Dont véto : 10 714 €</i>		
Surface fourragère (40 €/ha)	5 966 €	
Culture		6 598 €
330 €/ha		
Charges de structure		76 972 €
33 % du PB et 337 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	16 656 €	
fermage	18 698 €	
mécanisation	21 127 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		81 596 €
EBE + salaires 81 596 €, soit 35 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	30 390 €
Soit 179 €/ha	37 % EBE
DISPONIBLE POUR :	25 603 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	16 390 €
LA FAMILLE	17 408 € / UMO

REVENU

Amortissement	26 894 €
Frais financiers	6 078 €
RÉSULTAT COURANT	48 624 €

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	95	89
Fourrages	100	100	100
Concentrés	53	61	33

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	6 273
Litre fioul/ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 255
MJ atelier cultures/ha	13 130

Marge brute des autres ateliers

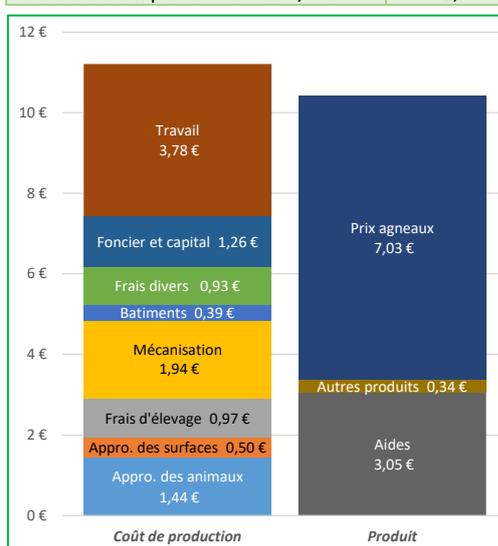
Produit cultures	1 259 €/ha
Marge brute cultures	929 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	387 279 €
Soit par ha SAU	2 278 €
Montant total de la reprise	332 037 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 212
Coût de production total en €/kgc	11,20 €
Produit total en €/kgc	10,42 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,82 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,58



Cas-type HLO2

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS LAIT- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 375 brebis en race lourde et 41 vaches
laitières pour un quota de 250 000 l lait



Une exploitation de 120 ha de SAU dont 95 ha d'herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu sèches. La main-d'œuvre est composée de 1,9 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour la traite et les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 375 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (270 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasses ont lieu mi-avril (85 mises bas).

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 7,8 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). L'atelier ovin consomme 86 tonnes de matière sèche sur les 284 récoltées.

Pourquoi mettre en place des ovins ?

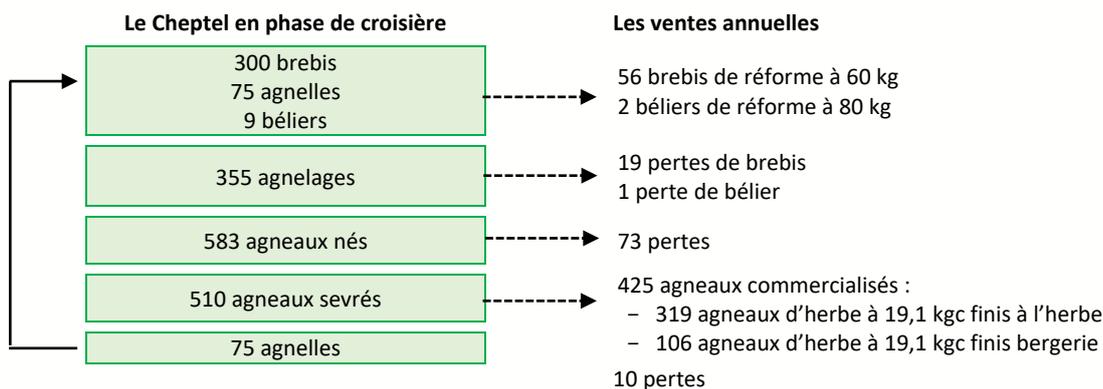
- Pour valoriser l'herbe avec une production bénéficiant d'aide couplée (AO, ICHN selon le zonage) et qui reste bien placée économiquement. Elle demande peu de capital, avec un retour investissement rapide.
- Pour optimiser le pâturage avec une complémentarité bovins/ovins et un intérêt sur le parasitisme.
- Par goût pour la production et pour valoriser la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation.

25 % des agneaux sont vendus au sevrage sans complémentation, les autres reçoivent entre 40 et 70 kg de concentré.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **120 ha de SAU** → Blé : 9,5 ha à 60 qx/ha
Orge d'hiver : 5,5 ha à 55 qx/ha
Bandes enherbées : 0,5 ha
Maïs ensilage : 9,5 ha à 11 tMS/ha
Prairies Permanentes : 95 ha
- **Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 129 UGB – 375 brebis (363 Effectif Moyen Présent) – 41 vaches laitières (73 UGB)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificté	164 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	136 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré total
128 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	160 j
GMQ	225 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	45 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	64 kg

Marge brute atelier OV (363 EMP et 49 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	190 €	1 405 €
Total des ventes	170 €	1 255 €
Dont ventes agneaux	157 €	1 160 €
Dont autres produits	13 €	13 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 32 €
Aides Ovines	25 €	183 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	66 €	485 €
Dont charges d'alimentation	36,6	271 €
Dont frais vétérinaires	12,1 €	90 €
Dont frais divers d'élevage	8,8 €	65 €
Dont charges SFP ovine	6,5 €	48 €
Marge brute atelier ovin	124 €	920 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 876 €/ha	225 105 €
Atelier OVINS VIANDE		68 859 €
56 brebis de réforme à 75 € 2 béliers de réforme à 90 € 425 agneaux d'herbe à 19,11 kg carc à 7,00 €/kg - 3 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête 1 268 kg de laine à 0,20 €/kg 375 aides ovines à 23,90 €/brebis = 8 963 €		
Atelier BOVINS		107 404 €
Atelier CULTURES		17 450 €
9,5 ha de blé à 60 qx/ha à 200 €/t 5,5 ha d'orge d'hiver à 55 qx/ha à 200 €/t		
Autres produits		7 560 €
75 ha ICHN à 100,8 €/ha		
Aides découplées		23 832 €
120 ha à 199 €/ha		

CHARGES		139 482 €
Charges opérationnelles		67 811 €
30 % du PB et 565 €/ha		
Animaux	54 905 €	
Atelier OVINS VIANDE	21 398 €	
Dont concentré : 13 268 € Dont véto : 4 388 €		
Atelier BOVINS	33 507 €	
Surface fourragère (76 €/ha)	7 921 €	
SFP atelier ovin viande : 2 372 € AFP atelier bovin : 5 549 €		
Culture	322 €/ha	4 984 €
Charges de structure		71 671 €
32 % du PB et 597 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	17 734 €	
Salaires + charges	2 697 €	
fermage	13 199 €	
mécanisation	18 611 €	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		85 623 €
EBE + salaires 88 320 €, soit 38 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	29 265 €
Soit 244 €/ha	34 % EBE

DISPONIBLE POUR :	31 310 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	15 757 €
LA FAMILLE	22 256 € / UMO

REVENU

Amortissement	27 720 €
Frais financiers	5 853 €

RÉSULTAT COURANT	52 050 €
-------------------------	-----------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	93	84
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	37	13

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	8 647
Litre fioul/ha SAU	50
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 525
MJ atelier cultures/ha	11 288

Marge brute des autres ateliers

Produits Bovins	1 465 €/UGB
Marge brute Bovine	932 €/UGB
Produit cultures	1 126 €/ha
Marge brute cultures	804 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

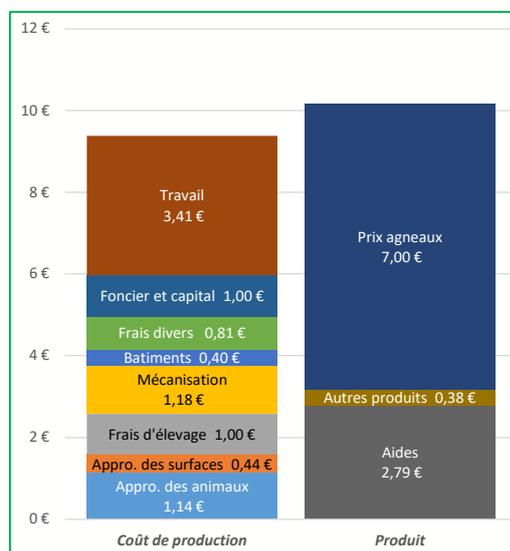
Montant du capital hors foncier	399 000 €
Soit par ha SAU	3 325 €
Montant total de la reprise	341 160 €

Détail des produits de l'atelier bovin

Dont Lait	250 m ³ à 360 €/ml
Dont Ventes Animaux	15 726 €
Dont Aides	1 678 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 126
Coût de production total en €/kgc	9,38 €
Produit total en €/kgc	10,17 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,21 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,48



Cas-type HBVO

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS VIANDE- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 251 brebis en race lourde et 52 vaches
allaitantes en système naisseur



Une exploitation de 100 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,5 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 250 brebis de race lourde (dont 50 antenaises), avec un agnelage en mars/avril (238 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 4,7 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). 186 tonnes de matière sèche sont récoltées sur 56 ha en 1^{ère} coupe et 6 ha de regain. L'atelier ovin en consomme 39 tonnes.

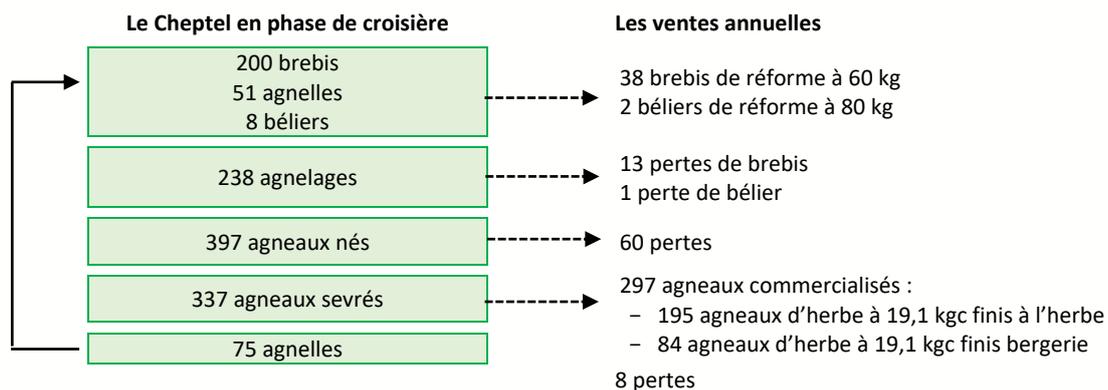
Les deux derniers mois de gestation, les brebis reçoivent 1,2 kg de foin et 500 g de concentré par jour (200 g pour les fœtus simples et 600 g pour les autres). Le 1^{er} mois de lactation a lieu en bergerie. Les brebis reçoivent 1,9 kg de foin et 1,1 kg de concentré par jour (0,8 kg à 1,4 kg en fonction du nombre d'agneaux).

Les brebis sortent avec leurs agneaux mi-avril, sans complémentation. Le sevrage des agneaux a lieu à la mi-juillet. 70 % des agneaux ne sont pas complémentés. Les 30 % restant sont finis en bergerie avec 50 kg de concentrés.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 100 ha de SAU → Prairies Permanentes : 100 ha
- Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 116 UGB – 251 brebis (224 Effectif Moyen Présent) – 52 vaches allaitantes (81 UGB)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificté	167 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	134 %
Productivité pondérale par EMP	29 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré
total
87 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	200 j
GMQ	180 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	13 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	67 kg

Marge brute atelier OV (225 EMP et 27 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP		€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovine	199 €	1 662 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovine	59 €	495 €
Total des ventes	180 €	1 498 €	Dont charges d'alimentation	31,1 €	259 €
Dont ventes agneaux	166 €	1 380 €	Dont frais vétérinaires	13,1 €	109 €
Dont autres produits	14 €	14 €	Dont frais divers d'élevage	9,5 €	79 €
Achat de reproducteurs	- 7 €	- 59 €	Dont charges SFP ovine	4,6 €	39 €
Aides Ovines	27 €	222 €	Marge brute atelier ovine	140 €	1 167 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 409 €/ha	140 869 €
Atelier OVINS VIANDE		44 879 €
38 brebis de réforme à 75 €		
2 béliers de réforme à 90 €		
279 agneaux d'herbe à 19,09 kg carc à 7,00 €/kg		
- 3 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête		
786 kg de laine à 0,20 €/kg		
251 aides ovines à 23,90 €/brebis = 5 999 €		
Atelier BOVINS		69 022 €
Autres produits		7 560 €
75 ha ICHN à 100,8 €/ha		
Aides découplées		19 408 €
120 ha à 194 €/ha		

CHARGES		85 896 €
Charges opérationnelles		33 810 €
24 % du PB et 338 €/ha		
Animaux	29 954 €	
Atelier OVINS VIANDE	12 321 €	
Dont concentré : 6 997 €		
Dont véto : 2 937 €		
Atelier BOVINS	17 633 €	
Surface fourragère (39 €/ha)	3 856 €	
SFP atelier ovine viande : 1 042 €		
AFP atelier bovin : 2 814 €		
Charges de structure		52 086 €
37 % du PB et 521 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	10 374 €	
fermage	10 999 €	
mécanisation	14 388 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		54 973 €
EBE + salaires 54 973 €, soit 39 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	18 249 €
Soit 182 €/ha	33 % EBE

DISPONIBLE POUR :	24 482 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	9 681 €
LA FAMILLE	17 909 € / UMO

REVENU

Amortissement	23 100 €
Frais financiers	3 650 €

RÉSULTAT COURANT	28 223 €
-------------------------	-----------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	94	91
Fourrages	100	100	100
Concentrés	0	0	0

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	7 246
Litre fioul/ha SAU	50
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 329

Marge brute des autres ateliers

Produits Bovins	816 €/UGB
Marge brute Bovine	574 €/UGB

Éléments pour l'installation/reprise

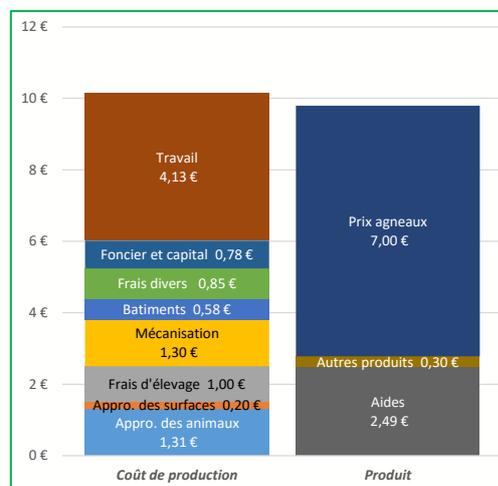
Montant du capital hors foncier	330 000 €
Soit par ha SAU	3 300 €
Montant total de la reprise	301 800 €

Détail des produits de l'atelier bovin

Dont Ventes Animaux	63 444 € à 2,56 €/kg vif vendu
Dont Aides	8 577 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	9 344
Coût de production total en €/kgc	10,15 €
Produit total en €/kgc	9,79 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,36 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,83 €



Cas-type PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN AVEC 45 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes, une production de 60 % d'agneaux de bergerie et 40 % d'herbe



Une exploitation de 150 ha de SAU dont 69 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

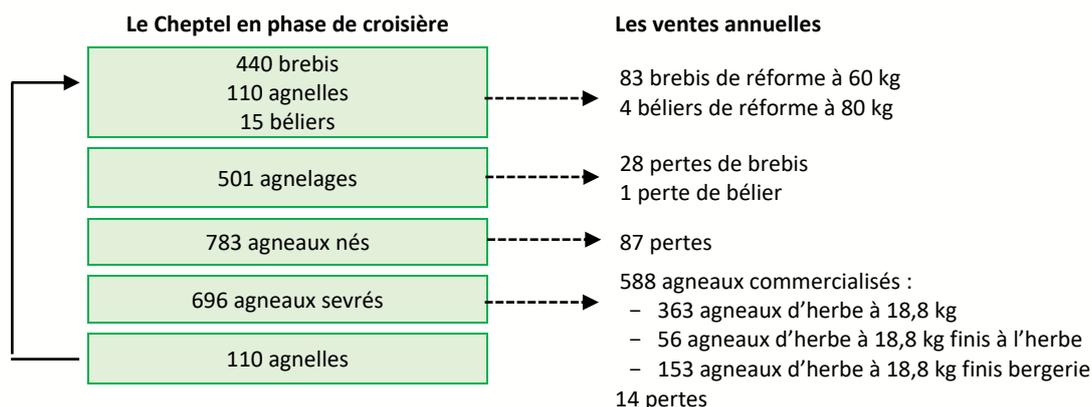
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (158 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (109 mises bas). Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 31 ha sont récoltés en foin et 20 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment (aliment du commerce) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis ans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 53 kg de concentrés. L'aliment du commerce peut-être remplacé par un aliment fermier.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **150 ha de SAU** → Blé : 27 ha à 70 qx/ha
Colza : 27 ha à 35 qx/ha
Orge d'hiver : 26,5 ha à 70 qx/ha
Bandes enherbées : 0,5 ha
Prairies Permanentes : 69 ha
- **Chargement : 1,25 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 86 UGB – 550 brebis (555 Effectif Moyen Présent)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificté	156 %
Mortalité agneaux	11 %
Productivité numérique	127 %
Productivité pondérale par EMP	23,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
171 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	77 j	120 j
Age à la vente	130 j	165 j
GMQ	271 g/j	218 g/j
Poids de carcasse	18,8 kg	18,8 kg
Concentré par agneau	90 kg	40 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	70 kg	

Marge brute atelier OV (555 EMP et 69 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	170 €	1 370 €
Total des ventes	151 €	1 219 €
Dont ventes agneaux	140 €	1 130 €
Dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 38 €
Aides Ovines	23 €	189 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	79 €	632 €
Dont charges d'alimentation	51,2 €	412 €
Dont frais vétérinaires	9,7 €	78 €
Dont frais divers d'élevage	8,4 €	68 €
Dont charges SFP ovine	9,2 €	74 €
Marge brute atelier ovin	92 €	737 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 728 €/ha	259 269 €
Atelier OVINS VIANDE		94 508 €
83 brebis de réforme à 65 €		
4 béliers de réforme à 90 €		
379 agneaux de bergerie à 18,77 kg carc à 7,10 €/kg		
209 agneaux d'herbe à 18,77 kg carc à 7,00 €/kg		
- 5 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête		
1 944 kg de laine à 0,20 €/kg		
550 aides ovines à 23,72 €/brebis = 13 045 €		
Atelier CULTURES		127 638 €
27 ha de blé à 70 qx/ha à 200 €/t		
26,5 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 200 €/t		
27 ha de colza à 35 qx/ha à 550 €/t		
31 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		8 240 €
74 ha ICHN à 111,9 €/ha		
Aides découplées		28 884 €
150 ha à 193 €/ha		

CHARGES		146 671 €
Charges opérationnelles		70 809 €
27 % du PB et 472 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	38 543 €	
Dont concentré : 28 461 €		
Dont véto : 5 407 €		
Surface fourragère (74 €/ha)	5 092 €	
Culture (335 €/ha)	27 174 €	
Charges de structure		75 862 €
29 % du PB et 506 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	23 281 €	
fermage	13 576 €	
mécanisation	19 190 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		112 598 €
EBE + salaires 112 598 €, soit 43 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	33 676 €
Soit 225 €/ha	30 % EBE

DISPONIBLE POUR :	52 615 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	18 149 €
LA FAMILLE	40 515 € / UMO

REVENU

Amortissement	25 200 €
Frais financiers	6 735 €

RÉSULTAT COURANT	80 663 €
-------------------------	-----------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	90	89	83
Fourrages	100	100	100
Concentrés	34	38	18

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	10 258
Litre fioul/ha SAU	70
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 648
MJ atelier cultures/ha	12 514

Marge brute des autres ateliers

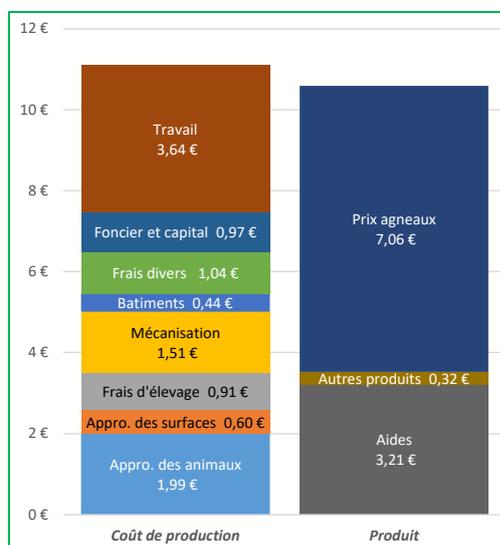
Produits cultures	1 576 €/ha
Marge brute cultures	1 240 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	360 000 €
Soit par ha SAU	2 400 €
Montant total de la reprise	305 655 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 613
Coût de production total en €/kgc	11,10 €
Produit total en €/kgc	10,59 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,57 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,72 €



Cas-type CVO1 – race prolifique

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome (1,7 UGB/ha)



Une exploitation de 250 ha de SAU dont 45 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée de 2 chefs d'exploitation au sein d'un GAEC. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à plein temps. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

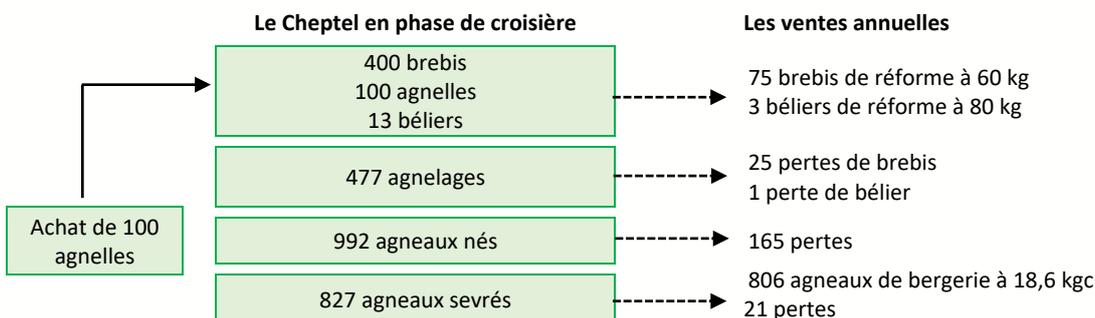
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique, avec un agnelage principal du 20 août au 15 octobre (320 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées par les brebis en gestation avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 20 ha, dont 15 ha récoltés en regain. Les brebis sont rentrées en bâtiment dès le 5 août, ce qui laisse la possibilité de faire une récolte d'automne derrière le pâturage. Les stocks hivernaux en fourrage sont basés sur le foin et la paille. Les rations sont corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, ils consomment 84 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés de décembre à juin, avec un poids moyen de 18,6 kg de carcasse. Les agnelles sont achetées en février et restent en bergerie jusqu'au 1^{er} mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (300 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 250 ha de SAU →
 - Blé : 70 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 73 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 40 ha à 70 qx/ha
 - Orge de printemps : 21 ha à 55 qx/ha
 - Bande enherbées : 1 ha
 - Prairies Permanentes : 45 ha
- **Chargement : 1,7 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 78 UGB – 500 brebis (503 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	165 %
Productivité pondérale par EMP	29,8 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

**Concentré total
261 kg/EMP**

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	80 j
Age à la vente	125 j
GMQ	288 g/j
Poids de carcasse	18,6 kg
Concentré par agneau	84 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	119 kg

Marge brute atelier OV (503 EMP et 45 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	208 €	2 328 €
Total des ventes	223 €	2 487 €
Dont ventes agneaux	178 €	1 988 €
Dont autres produits	45 €	45 €
Achat de reproducteurs	- 38 €	- 425 €
Aides Ovines	24 €	266 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	109 €	1 218 €
Dont charges d'alimentation	80,4 €	899 €
Dont frais vétérinaires	8,7 €	98 €
Dont frais divers d'élevage	8,4 €	94 €
Dont charges SFP ovine	11,4 €	127 €
Marge brute atelier ovin	99 €	1 110 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 945 €/ha	486 265 €
Atelier OVINS VIANDE		104 767 €
75 brebis de réforme à 65 €		
3 béliers de réforme à 90 €		
806 agneaux de bergerie à 18,60 kg carc à 7,10 €/kg		
- 100 agnelles de reproduction à 60 kg vif à 170 €/tête		
- 4 achats mâles reproducteurs à 530 €/tête		
1 760 kg de laine à 0,20 €/kg		
500 aides ovines à 23,90 €/brebis = 11 950 €		
Atelier CULTURES		324 041 €
70 ha de blé à 70 qx/ha à 200 €/t		
40 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 200 €/t		
73 ha de colza à 35 qx/ha à 550 €/t		
21 ha d'orge de printemps à 55 qx/ha à 235 €/t		
95 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		7 544 €
52 ha ICHN à 145,9 €/ha		
Aides découplées		49 913 €
250 ha à 200 €/ha		

CHARGES		271 343 €
Charges opérationnelles		124 085 €
26 % du PB et 496 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	49 106 €	
Dont concentré : 40 456 €		
Dont véto : 4 400 €		
Surface fourragère (127 €/ha)	5 724 €	
Culture (338 €/ha)	69 254 €	
Charges de structure		147 258 €
30 % du PB et 589 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	41 636 €	
fermage	27 498 €	
mécanisation	47 216 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		214 922 €
EBE + salaires 214 922 €, soit 44 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	63 186 €
Soit 253 €/ha	29 % EBE

DISPONIBLE POUR :	75 868 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	34 039 €
LA FAMILLE	58 849 € / UMO

REVENU

Amortissement	39 550 €
Frais financiers	12 637 €

RÉSULTAT COURANT	162 735 €
-------------------------	------------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	86	86	78
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	40	20

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	13 548
Litre fioul/ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	5 507
MJ atelier cultures/ha	13 052

Marge brute des autres ateliers

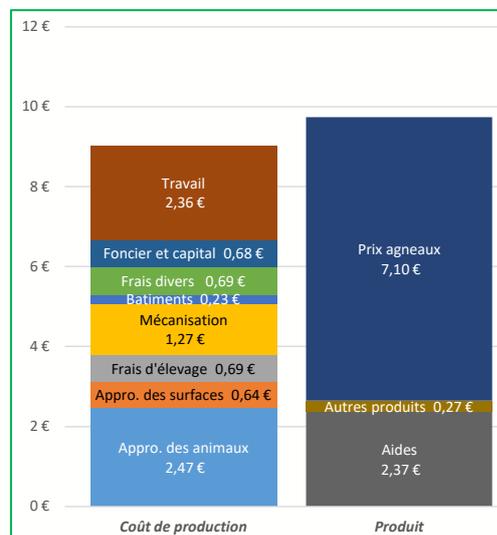
Produits cultures	1 581 €/ha
Marge brute cultures	1 243 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	565 000 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant total de la reprise	468 950 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	16 361
Coût de production total en €/kgc	9,01 €
Produit total en €/kgc	9,74 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,38 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,61 €



Cas-type CVO2 – 1,8 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 35 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique.

Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

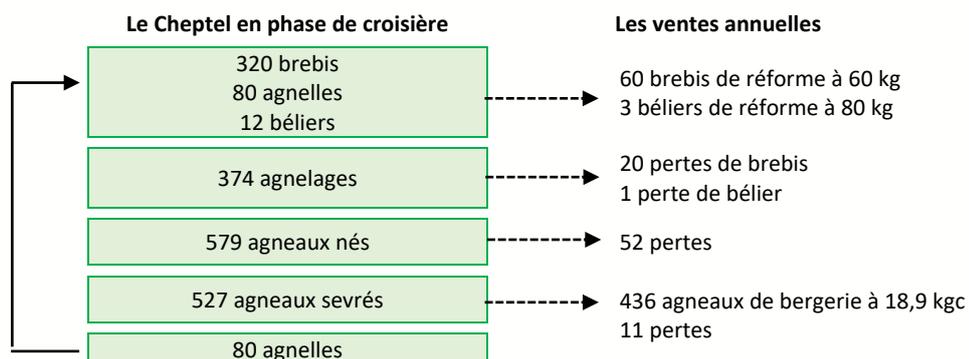
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 1^{er} mars. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 15 ha, dont 8 ha seront récoltés en regain. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés sur le foin récolté et la paille alimentaire. Les rations sont ajustées avec de la paille (distribuée en libre-service pour simplifier le travail) et corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 86 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (400 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 42,5 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 42,5 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbée : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 35 ha
- **Chargement : 1,8 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificté	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total
194 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	86 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	81 kg

Marge brute atelier OV (406 EMP et 35 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	173 €	2 008 €
Total des ventes	155 €	1 795 €
Dont ventes agneaux	144 €	1 668 €
Dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 61 €
Aides Ovines	24 €	273 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	86 €	1 003 €
Dont charges d'alimentation	58,2 €	675 €
Dont frais vétérinaires	8,7 €	101 €
Dont frais divers d'élevage	8,4 €	97 €
Dont charges SFP ovine	11,2 €	130 €
Marge brute atelier ovin	87 €	1 005 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 897 €/ha	322 534 €
Atelier OVINS VIANDE		70 277 €
60 brebis de réforme à 65 €		
3 béliers de réforme à 90 €		
436 agneaux de bergerie à 18,86 kg carc à 7,10 €/kg		
- 4 achats mâles reproducteurs à 530 €/tête		
1 419 kg de laine à 0,20 €/kg		
400 aides ovines à 23,90 €/brebis = 9 560 €		
Atelier CULTURES		214 223 €
42,5 ha de blé à 70 qx/ha à 200 €/t		
25 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 200 €/t		
42,5 ha de colza à 35 qx/ha à 550 €/t		
23 ha de maïs grain à 80 qx/ha à 200 €/t		
44 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		5 349 €
39 ha ICHN à 137,2 €/ha		
Aides découplées		32 686 €
170 ha à 192 €/ha		

CHARGES		181 753 €
Charges opérationnelles		82 545 €
26 % du PB et 486 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	30 547 €	
Dont concentré : 23 627 €		
Dont véto : 3 520 €		
Surface fourragère (130 €/ha)	4 559 €	
Culture (351 €/ha)	47 439 €	
Charges de structure		99 208 €
31 % du PB et 584 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	27 483 €	
fermage	18 698 €	
mécanisation	31 869 €	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		140 781 €
EBE + salaires 140 781 €, soit 44 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	41 910 €
Soit 247 €/ha	30 % EBE

DISPONIBLE POUR :	65 914 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	22 577 €
LA FAMILLE	50 863 € / UMO

REVENU

Amortissement	26 894 €
Frais financiers	8 382 €

RÉSULTAT COURANT	105 505 €
-------------------------	------------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	88	87	83
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	39	22

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	13 407
Litre fioul/ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	5 577
MJ atelier cultures/ha	13 393

Marge brute des autres ateliers

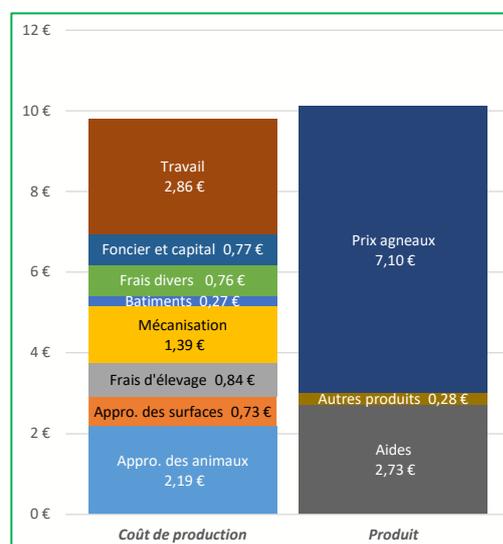
Produits cultures	1 587 €/ha
Marge brute cultures	1 235 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	384 200 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant total de la reprise	318 886 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	13 480
Coût de production total en €/kgc	9,80 €
Produit total en €/kgc	10,11 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,79 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,21 €



Cas-type CVO2 intensif – 3,2 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an, un chargement très élevé, une conduite non autonome avec achat de foin et de luzerne déshydratée



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 20 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique et les prairies sont situées en coteau séchant. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

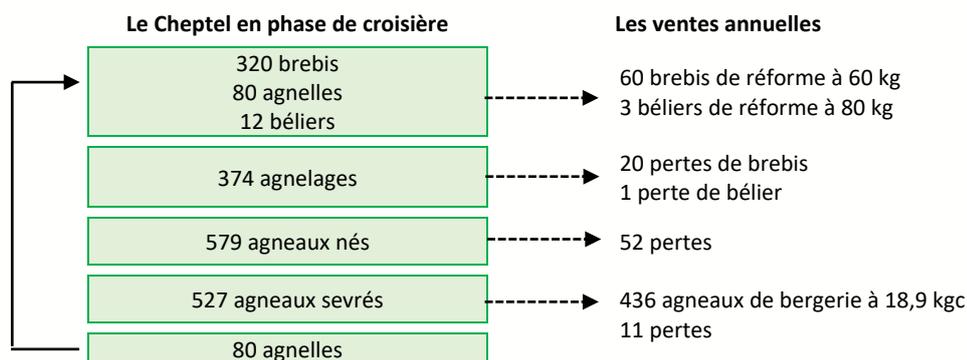
Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis tariées avec un chargement de 25 brebis/ha d'herbe. Seul 4 ha sont récoltés en foin, afin d'éviter le gaspillage d'herbe sur pied. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés principalement sur de la paille alimentaire, de la luzerne déshydratée et du foin acheté (53 tonnes). Ce dernier est utilisé pour alimenter les brebis après sevrage, il est distribué en libre-service pour simplifier le travail. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 89 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 juin, puis sont remises sur une pâture saine avec une complémentation en concentré au parc.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →

Blé :	50 ha à 70 qx/ha
Colza :	50 ha à 35 qx/ha
Orge d'hiver :	25 ha à 70 qx/ha
Maïs grain :	23 ha à 80 qx/ha
Bandes enherbée :	2 ha
Prairies Permanentes :	20 ha
- **Chargement : 3,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
268 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	88 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	152 kg

Marge brute atelier OV (406 EMP et 20 ha SFP)

	€/ brebis	€/ ha SFP
Produits de l'atelier ovin	173 €	3 514 €
Total des ventes	155 €	3 142 €
Dont ventes agneaux	144 €	2 919 €
Dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 106 €
Aides Ovines	24 €	478 €

	€/ brebis	€/ ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	114 €	2 323 €
Dont charges d'alimentation	89,4 €	1 814 €
Dont frais vétérinaires	8,7 €	176 €
Dont frais divers d'élevage	8,4 €	170 €
Dont charges SFP ovine	8,0 €	162 €
Marge brute atelier ovin	59 €	1 191 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	2 015 €/ha	342 579 €
Atelier OVINS VIANDE		70 277 €
60 brebis de réforme à 65 €		
3 béliers de réforme à 90 €		
436 agneaux de bergerie à 18,86 kg carc à 7,10 €/kg		
- 4 achats mâles reproducteurs à 530 €/tête		
1 419 kg de laine à 0,20 €/kg		
400 aides ovines à 23,90 €/brebis = 9 560 €		
Atelier CULTURES		239 118 €
50 ha de blé à 70 qx/ha à 200 €/t		
25 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 200 €/t		
50 ha de colza à 35 qx/ha à 550 €/t		
23 ha de maïs grain à 80 qx/ha à 200 €/t		
43 t de paille à 25 €/t		
Aides découplées		33 184 €
170 ha à 195 €/ha		

CHARGES		198 838 €
Charges opérationnelles		99 224 €
29 % du PB et 584 €/ha		
Atelier OVINS VIANDE	43 206 €	
Dont concentré : 30 986 €		
Dont véto : 3 520 €		
Surface fourragère (162 €/ha)	3 248 €	
Culture (352 €/ha)	52 770 €	
Charges de structure		99 614 €
29 % du PB et 586 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	27 889 €	
fermage	18 698 €	
mécanisation	31 869 €	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		143 741 €
EBE + salaires 143 741 €, soit 42 % du produit brut		

TRÉSORERIE

Annuités	45 234 €
Soit 266 €/ha	31 % EBE

DISPONIBLE POUR :	65 671 € / UMO
L'AUTOFINANCEMENT	23 981 €
LA FAMILLE	49 684 € / UMO

REVENU

Amortissement	26 894 €
Frais financiers	9 047 €

RÉSULTAT COURANT	107 800 €
-------------------------	------------------

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide supplémentaire du second pilier (ICHN et/ou MAEC) peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	69	72	65
Fourrages	83	87	89
Concentrés	24	30	15

Critères environnementaux

Total MJ exploitation/ha SAU	16 929
Litre fioul/ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	10 154
MJ atelier cultures/ha	13 095

Marge brute des autres ateliers

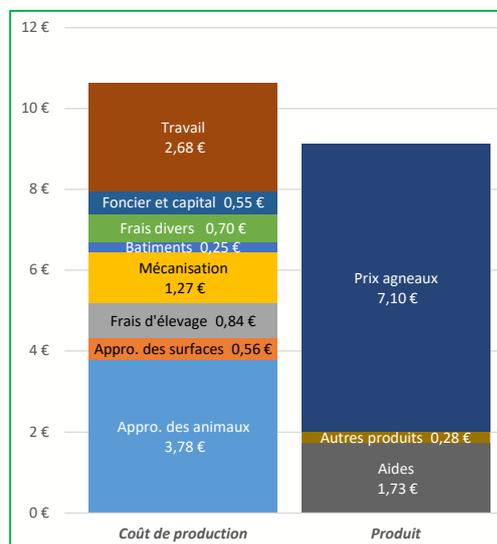
Produits cultures	1 594 €/ha
Marge brute cultures	1 242 €/ha

Éléments pour l'installation/reprise

Montant du capital hors foncier	384 200 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant total de la reprise	318 886 €

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	14 426
Coût de production total en €/kgc	10,61 €
Produit total en €/kgc	9,11 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,60 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	0,88 €



CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agriculture

Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Julia HOUVENAGHEL Ardennes	03 24 33 71 27 06 25 01 05 62	julia.houvenaghel@ardennes.chambagri.fr
Margaux KENENS Aube-Haute-Marne	03 25 35 00 60 06 74 38 96 24	mkenens@haute-marne.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Emilie GUERRE Meuse	03 29 83 30 38 06 42 18 42 36	emilie.guerre@meuse.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'élevage

Gilles SAGET Région Grand Est	03 83 93 39 17 06 23 70 33 17	gilles.saget@idele.fr
----------------------------------	----------------------------------	--

MAXIMISER VOS CHANCES DE RÉUSSITE : simuler votre projet avec OVIPLAN

Pour vous aider à construire votre projet, un outil de simulation est à votre disposition auprès du conseiller spécialisé de votre Chambre d'Agriculture.

Il vous aidera à définir le type d'atelier ovine le plus approprié à votre exploitation en fonction de vos objectifs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2022

Référence Idele : 0022 602 016 – Réalisation : Isabelle GUIGUE

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE